

Relations industrielles Industrial Relations



Congrès des Relations Industrielles

Volume 22, numéro 1, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027761ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027761ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1967). Congrès des Relations Industrielles. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 22(1), 127–130. <https://doi.org/10.7202/027761ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1967

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

INFORMATIONS**XXIIe CONGRÈS DES RELATIONS INDUSTRIELLES DE LAVAL****Château Frontenac, Québec****3 - 4 avril 1967****THÈME: LE TRAVAIL FÉMININ**

Le statut de la femme dans la société industrielle moderne a fait depuis de nombreuses années l'objet de discussions, d'études et de résolutions à travers le monde entier. Plus près de nous et tout récemment, nos gouvernements fédéral et provincial ont eu à discuter de la participation de la femme aux activités économiques hors du foyer.

Devant la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie et à cause du changement d'attitude de notre société vis-à-vis le travail féminin, on peut prévoir que cette participation ira encore en augmentant pendant un certain temps. Ces changements dans la structure du marché du travail affectent évidemment tout le monde et plus particulièrement les travailleurs féminins eux-mêmes.

Il est dans l'intérêt de tous de préciser dans quelles conditions ces changements prennent place, de détecter les problèmes qu'ils soulèvent et de suggérer des solutions; en dépend l'utilisation la meilleure de nos ressources humaines et ce qui s'ensuit: notre propre bien-être.

Le Département des relations industrielles de l'Université Laval a jugé utile et urgent d'inviter ceux qui oeuvrent dans le domaine des relations du travail à étudier plus profondément ces divers aspects du travail féminin.

Pendant deux jours, des spécialistes tenteront de dégager les données fondamentales de ce problème dans ses divers aspects. A cette fin, ont été prévues des conférences et des tables rondes.

Les conférenciers auront l'occasion:

— de retracer l'origine et les raisons des diverses mesures prises par les gouvernements ou par des organismes mondiaux dans le but de protéger la femme au travail et d'éliminer toute discrimination à son égard;

— de signaler les aspects sociologiques de l'intégration de la femme au monde du travail;

— d'analyser les raisons économiques qui militent en faveur de sa participation ou de sa non-participation aux activités économiques et d'en signaler les effets;

— de préciser les lois et réglementations particulières qui affectent la femme au travail, d'analyser les conséquences de leur application et de suggérer des changements, s'il y a lieu, et,

— de souligner les problèmes que pose la syndicalisation de la main-d'oeuvre féminine et d'évaluer sa participation aux activités syndicales.

Deux tables rondes compléteront le programme de ce Congrès. En premier lieu, des femmes présentement au travail viendront rendre compte de leur expérience.

En second lieu, des employeurs dont la main-d'oeuvre est surtout féminine feront la même chose.

Nous croyons que ces deux journées d'étude permettront de mieux situer le problème du travail féminin.

PROGRAMME

Evolution de la participation des femmes au monde du travail

Jean-Pierre Després

Quelles sont l'origine et les raisons des diverses mesures prises par les gouvernements ou organismes mondiaux dans le but de protéger la femme au travail? Quelles sont ces diverses mesures? Quelles implications véritables ont-elles? Sont-elles efficaces? Peut-on prévoir des développements nouveaux à cet égard?

La réglementation du travail féminin

Me Réjeanne Colas

Quelles sont les lois actuelles, provinciales ou fédérales, régissant le travail de la femme hors du foyer? Existe-t-il des décalages entre ces lois et la réalité? Y a-t-il des réglementations d'ordre privé qui discriminent à l'égard des femmes, célibataires ou mariées? Ces réglementations d'ordre privé ou publique facilitent-elles ou restreignent-elles l'utilisation de la main-d'oeuvre féminine? Quelles améliorations pourraient être apportées aux lois actuelles? L'état actuel des lois et réglementations au Québec se compare-t-il favorablement à celui qui existe dans le reste du Canada et aux Etats-Unis? Leur évolution se fait-elle au même rythme qu'ailleurs?

Aspects sociologiques du travail féminin

Gérald Fortin

Quels problèmes d'intégration la participation des femmes à la main-d'oeuvre pose-t-elle? Quelles transformations apporte-t-elle dans les structures de notre société? Quels problèmes pose-t-elle au niveau de la famille? au niveau de l'entreprise? Quelles sont les motivations personnelles nouvelles qui favorisent une plus grande participation des femmes à la vie industrielle?

Table ronde:

Témoignages de participantes à la main-d'oeuvre sur le travail féminin

Mlle. Kathleen Francoeur

Mlle Yolande Boissinot

Mlle Louise Marcil
Mme Dorothy Pertuiset

Des femmes, qui font actuellement partie de la main-d'oeuvre, viendront exposer leur point de vue sur les problèmes posés par le travail féminin: la femme s'intègre-t-elle avec difficulté? S'adapte-t-elle facilement? Cette participation est-elle nécessaire? doit-on la faciliter? pour quelles raisons? Pour les femmes mariées, quels problèmes pose cette participation du point de vue familial? Le travail à temps partiel?

Aspects économiques de la participation des femmes au marché du travail

Jacques St-Laurent

- a) Quelles sont les caractéristiques de l'évolution et de l'état actuel de cette participation? Quels secteurs sont particulièrement touchés par ces transformations dans les structures de la main-d'oeuvre? Quelles sont les occupations de la main-d'oeuvre féminine? Quelle est la distribution des femmes qui travaillent en fonction de leur âge, statut marital, degré d'instruction?
- b) Quelles sont les incitations de nature économique qui favorisent la participation des femmes au marché du travail? Quels sont les coûts et les revenus impliqués par le travail féminin? Quels sont les avantages nets au niveau de l'économie?

Participation des femmes aux mouvements syndicaux

Mlle Yvette Charpentier
Mlle Lucie Dagenais

Quel intérêt particulier les femmes ont-elles au mouvement syndical? Participent-elles vraiment à la vie syndicale? La durée de leur participation au marché du travail et leur taux de roulement dans certains secteurs (v.g. les secrétaires) posent-ils des problèmes particuliers d'organisation syndicale? La femme peut-elle militer dans un mouvement syndical de la même façon que les hommes? Leur représentation dans les mouvements syndicaux est-elle proportionnelle à leur participation au monde du travail? Y a-t-il des travailleurs féminins de certains secteurs dont les difficultés d'organisation sont quasi-insurmontables (aides-ménagères, les serveuses)?

Table ronde:

Témoignages d'employeurs sur la main-d'oeuvre féminine

Charles Lebrun
Jacques Villeneuve
Claude Duhamel
Jean Sirois

Quelles sont les raisons qui poussent les employeurs à l'utilisation de la main-d'oeuvre féminine? Quels en sont les inconvénients? Existe-t-il dans l'industrie, des fonctions propres à la femme? Accorde-t-on à la femme des privilèges spéciaux? Tient-on suffi-

samment compte des particularités psychologiques et physiologiques de la femmes? La femme est-elle considérée comme du travail à bon marché?

Banquet de clôture:

La femme dans le monde du travail d'aujourd'hui

Mme Pierrette Sartin

FEDERAL GOVERNMENT TASK FORCE ON LABOUR RELATIONS

H. D. WOODS

In December 1966, Prime Minister Pearson announced the creation of a Task Force on Labour Relations. Under the chairmanship of H.D. Woods, Dean, Faculty of Arts and Science, McGill University, Montreal, the members are: Gérard Dion, Professor, Department of Industrial Relations, Laval University, Québec; John H.G. Crispo, Director, Centre for Industrial Relations, University of Toronto; A.W.R. Carrothers, Dean, Faculty of Law, University of Western Ontario.

The announcement late in 1966 that a Task Force concerned with the problems of labour-management relations was being established by the Government of Canada raises questions of great interest and considerable importance. Probably the most important question concerns the reasons for setting up an investigation at this particular point of time. A second matter concerns the character of a Task Force and how it differs from, for example, the more familiar royal commission. Closely related to this question is why this device, new in Canadian experience, should be the instrument chosen to deal with the labour-management relations problem. A fourth matter of interest is the modus operandi of the Task Force itself. These are basic questions and there are many more of considerable importance which might be listed. But the four I have mentioned: 1) why an investigation?; 2) the character of a Task Force; 3) why this form is chosen; 4) and how it will work; give us ample opportunity to look at the problem and try to place this whole complicated business of labour-management relations into some meaningful perspective.

The Need for an Investigation at Present

I suspect most Canadians would confess to some degree of puzzlement concerning labour-management relations in the years 1965, 66 and 67. This country has been experiencing one of the heaviest periods of strike activity in its history. After the industrial turbulence of 1946, associated with the post war readjustment, the curve of strike action was generally downward. The labour force was gradually expanding because of the return to civil life of three quarters of a million service personnel, because of heavy immigration in the late forties and the decade of the fifties, and because of the appearance on the labour market during the late fifties and the sixties of large numbers associated with the population bulge related to the increased birth rate of the forties. During the same period unionization was increasing in total numbers, although some unions were more or less stable in numbers or were even declining.